

LA NÉO-INQUISITION

L'œuvre littéraire de José Cardoso Pires, auteur de *L'Hôte de Job* (qui paraîtra prochainement aux Editions Gallimard), fait l'objet depuis toujours, de la part du gouvernement portugais et spécialement de sa police politique, d'une attention toute particulière. Après l'interdiction de sa pièce *La Relève des héros* et toutes les pressions exercées sur la direction du théâtre où la pièce était jouée, avec un succès peu commun au Portugal (et pour cause !), l'administration fut privée du subside de la Fondation Calouste Gulbenkian (qui obéit en tout et pour tout aux décisions du gouvernement), le théâtre dissous, ruiné, disparu. L'auteur, lui, passé sous silence : aucune référence dans la presse, ni à son nom ni à ses ouvrages, interdiction à l'affichage, silence sur les antennes de la radio et de la télévision — et ce, pour un temps indéterminé, comme dans les supplices chinois...

Son dernier roman, refusé d'abord par la Commission de Censure (installée au centre de Lisbonne, dans les locaux du S.N.I., Secrétariat national de la Propagande), n'a pu être publié qu'après avoir été amputé d'un chapitre concernant l'arrestation d'un paysan par la P.I.D.E. (police politique), et ceci après la publication intégrale du roman en Italie : ruse cette fois-ci de l'auteur, que les autorités portugaises ont du mal à digérer..., et qui va certainement provoquer leur indigestion avec le concours de Gallimard.

Auparavant, ses *Histoires d'amour* (nouvelles) avaient provoqué la dissolution des *Editions des Trêes Abelhas*, qui n'ont pu reprendre leurs fonctions d'éditeur que sept ans plus tard — durée de la peine dont le gouvernement portugais les avait frappées.

Mais José Cardoso Pires n'est pas le seul intellectuel portugais à subir la hargne et la grogne du gouvernement de M. Salazar. Fernando Namora (connu du public français à travers les Editions Plon, qui ont traduit presque tous ses romans) et Alves Redol, dont les respectifs éditeurs préparaient la réédition de leurs œuvres, ont vu leurs souhaits et ceux du public annihilés par la décision de sainte Anastasie, qui les a frappés de « non-autorisation ».

Mais il y aurait beaucoup à dire sur l'immixtion de la P.I.D.E. dans la vie littéraire portugaise. Disons que peu de temps après le départ de l'écrivain Alfredo Margarido pour la France (où il suit des cours de sociologie), son appartement au Portugal a été fouillé de fond en comble avec raffe de plusieurs de ses manuscrits et confiscation de nombre de volumes dans sa bibliothèque personnelle, notamment les œuvres de Victor Hugo, Balzac, Sartre, Camus et André Malraux, pour ne citer que quelques-uns d'entre les auteurs français. Nous sommes en tout cas fort bien placés pour affirmer que A. Margarido n'est pas le seul à qui ces choses-là sont arrivées, d'autant plus qu'en ce qui concerne le viol du courrier,

les ruses de la police politique, toujours présente dans la vie privée des citoyens, ne connaissent pas de limites : allant de la simple lecture avec reproduction par photocopie à la soustraction totale des lettres. Ceci en passant par l'échange des textes, par des coupures de journal (si la lettre est expédiée avec A.R. et recommandée), le dessin obscène en bas de la signature de l'expéditeur et le remplacement des textes par des photos pornographiques, comme il a été fait lors des échanges de courrier entre l'écrivain Antunes da Silva et Mme Pavla Lidmilova, traductrice pour la Hongrie de son roman *Suão*.

Correspondant de presse à Paris, l'auteur de ce texte constate la régulière disparition de ses articles, abusivement appréhendés en cours de route, malgré les A.R. qui lui parviennent, signés sans doute par les agents de police installés vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans les bureaux de poste de Lisbonne.

Dans l'engrenage policier portugais, la correspondance constitue une des plus fécondes ressources de renseignements, et elle est souvent prétexte à des représailles exercées sur les correspondants de l'intellectuel exilé, confrères ou familiers de celui-ci.

Rappelons que l'article 8, No 6 de la Constitution politique que portugaise frappe d'emprisonnement tous ceux qui violent une lettre. Bon pour les facteurs, bien entendu.